

# Allocution de Virginie AESH et membre de la CE du SNUDI FO43

## Lors du rassemblement du 20 novembre 2019

(Cette allocution a été lue à l'inspectrice d'académie)

Au nom de tous les AESH (ceux présents et ceux qui n'ont pas pu se déplacer), je porte leur parole aujourd'hui.

Notre cher ministre Mr Blanquer pense que la rentrée s'est bien passée et que d'immenses progrès ont été faits, pourtant la réalité est toute autre : Notre précarité est toujours d'actualité et nous nous rendons compte qu'elle se précarise encore plus depuis cette rentrée. Combien d'AESH sans contrat ? Sans salaire ? Nous attendons toujours d'avoir un vrai statut (chose soi-disant en cours) ainsi qu'un vrai salaire pour un temps plein de 24h ?

Quelles sont nos perspectives d'avenir ? En avons-nous ? on nous propose un CDI au bout de 6 ans de bons et loyaux services sans possibilité d'augmenter nos heures pour avoir un meilleur salaire, une cdisation avec des mi-temps imposés pour un salaire de 734euros, une augmentation de 91€ au bout de 21 ans de services ? Une augmentation du temps de travail pour 0€ supplémentaire car on nous demande aujourd'hui d'être envoyé dans un autre établissement en cours de route

commencée, avec un emploi du temps organisé en fonction des élèves avec qui des liens ont pu se tisser, qui sont rassurés et qui nous voient disparaître, une organisation personnelle et pas apparemment, travailler dans deux établissements parfois éloignés sans être payés plus, ni repas.

D'ailleurs, un repas instit =15,25€, Et pour certains pas de permis défectueux qui ne permettent

de conduire ou des véhicules pas autant de km. Où est votre humanité ? Votre empathie ? Et où est-ce qu'on nous sort de la précarité ?



après une rentrée déjà commencée, avec un emploi du temps organisé en fonction des élèves avec qui des liens ont pu se tisser, qui sont rassurés et qui nous voient disparaître, une organisation personnelle et pas apparemment, travailler dans deux établissements parfois éloignés sans être payés plus, ni repas.

un repas AESH = 7,63€.

de conduire ou des véhicules pas autant de km. Où est votre humanité ? Votre empathie ? Et où est-ce qu'on nous sort de la précarité ?

Nous avons actuellement le cas d'une collègue (et il y en a d'autres) à qui on demande de quitter son établissement public pour aller dans le privé. Que stipule son contrat ? Quel avenant ? Rien n'est fait dans les règles et en amont qui gère le nombre d'élèves avec des notifications pour combien d'AESH affectés ? Pour information, combien d'AESH à l'école publique de Sainte Sigolène ?

C'est une honte, on nous prend pour des pions.

Avec des situations familiales parfois compliquées, comment vivre décemment avec 734€/mois ? Nous aimons notre métier, voilà pourquoi on est là. Ce qui prévaut pour nous, c'est l'humain. Notre présence est importante au sein des établissements scolaires pour les élèves en situation de handicap mais également pour le personnel enseignant qui ne pourrait gérer tous ces élèves en plus de leurs effectifs parfois bien chargés. Nous revendiquons le droit d'exister professionnellement et donc d'avoir un statut reconnu avec un salaire décent. Mais peut-être pensez-vous comme une certaine Julie Graziani qu'il ne faudrait pas divorcer pour être moins dans la précarité ou que nous n'avons pas assez travaillé à l'école pour ne pas mériter un salaire correct ? Ou alors comme le préfet Mr Lallement qui a dit à une dame récemment : »et bien Madame nous ne sommes pas dans le même camp. « Pourtant, un membre du personnel de l'IA

était dans le même camp que nous mais elle a dû oublier car elle déplace les AESH sans états d'âme et sur un simple coup de fil, sans penser qu'il y a des préavis à respecter et je rajouterai des vies à respecter.

Nous aimerions savoir quelles solutions vous allez nous proposer pour chacune des revendications évoquées, y en a-t-il ? Ou suivez-vous la politique du gouvernement de faire disparaître petit à petit le service public et les AESH qui vont avec et donc vous commencez par nous écœurer du métier par toutes ces contraintes imposées sans valorisation de salaire ni valorisation de notre travail, ceci afin que l'on parte ce qui vous facilitera la tâche.

L'inclusion des élèves se fait à quel prix ? Où est l'intérêt de la loi 2005 qui était censée donner sa place à tous ?

Si nous sommes là, c'est que nous espérons une meilleure réponse de votre part. Merci pour votre écoute.